#### Réunion bureau samedi 24 avril 2021

Présents : Marie-Catherine Vallon, Laure et Pierre Scriva, Sébastien Mar, Eric Paris, Maxime Reita, Pierre Bourrelly, François Aubert, Catherine et Pierre Gallouin

## Ordre du jour:

### 1) végétalisation du chemin de la Haute Bédoule (Marie-Catherine Vallon)

- Bacs pour végétalisation du chemin de la Haute Bédoule contact avec Sylvie Jomni, responsable du CIQ Notre Dame Limite pour obtenir gratuitement des bacs : elle ne dispose pas de tels bacs.

Sébastien Mar propose un bardage sur trois côtés contre le mur afin de limiter le vol éventuel des bacs, l'aspect visuel restant le même.

Sylvie Jomni conseille de contacter la cité de l'agriculture de marseille et l'assoc accueil et rencontre

On peut également contacter l'association séptémoise S3V (Végétaux en ville).

- brouillon courrier mairie pour actions citoyennes (dont nettoyage de rue) et végétalisation chemin Haute Bédoule

ce projet de lettre est validé par le bureau.

On ne végétalisera pas là où les voitures et camionnettes ont l'habitude de se garer (vers camping)

- concertation publique sur modification  $n^{\circ}2$  du PLUI

commencée le 15 avril et prendra fin le 15 septembre

ex : modifications sur l'intégration de mesures favorisant la nature en ville

Il serait souhaitable que les membres du bureau puissent se pencher sur ce document d'ici la prochaine réunion de bureau.

### 2) Permis de construire 6 bis chemin de la Haute Bédoule (Sébastien Mar)

- Sébastien a fait le point sur les derniers échanges entre le promoteur, les riverains et la mairie.
- Il convient maintenant de suivre le chantier et préventivement de prendre des photos.
- Après la réunion interne du 26 avril, il faudra proposer à GDH une réunion de présentation des opérations de réalisation du chantier.
- ce PC est l'occasion de noter que de nombreux foyers sont regroupés sous un même numéro de rue (ex le 6 bis qui regroupera bientôt 11 habitations).

Cette source de confusion sera signalée à la mairie

#### 3) relance de la Dréal et de la DirMed / revêtement (Eric)

- rdv toujours impossibles à obtenir

Eric va relancer un courrier à entête de l'association

- Eric a communiqué des documents sur la fabrication des différents types de revêtement

\_

## 4) enquête publique de la métropole sur le projet de Plan de Déplacement Urbain (Pierre)

- Enquête commencée le 20 avril sur la métropole et se termine le 21 mai
- Les documents du PDU sont sur le site de la Métropole : registre numérique pdu marseille
- Il faut rofiter de cette enquête pour demander
  - un mur anti-bruit et revêtement
  - un trottoir sous le pont en face du camping
  - un trottoir près des nouveaux lotissements : de la Gavotte-Perret au rond point deTubié (Pierre B)
- Inciter tous nos voisins à répondre à cette enquête p. 194
- Rédiger un projet de flyer
- Demander à l'AESE si elle veut se joindre à nous

## 5) qualité de l'air aux abords de l'autoroute (Pierre G)

- On a un capteur analyseur d'air prêté par FNE13
- engin un peu technique
- prélèvements pdt ½ h en variant jour et heure
- Être le plus possible au bord de l'autoroute
- Maxime, Eric et Pierre Scriva proposent à tour de rôle de faire des mesures

# 6) poubelles / décharges sauvages

- conteneurs disparus : Sylvie Canlay gère avec efficacité ce problème récurrent.

Aux dernières nouvelles, les conteneurs auraient été remplis de gravats, de carrelages et de ce fait, cassés lorsque les agents les ont manipulés. Et ce, deux fois de suite. La métropole en a commandé d'autres.

- le 23 avril au matin, une camionnette "Propreté" de la métropole est passée avec un agent qui a procédé au nettoyage du chemin.
- Pour les signalements de dépôt de déchets sauvages, vous pouvez les signaler :
- à la Métropole avec le site ou l'appli "**Engagés au quotidien**" (0800 94 94 08 | <a href="https://www.marseille-provence.fr/index.php/conteneur-mpm-services/engages-au-quotidien">https://www.marseille-provence.fr/index.php/conteneur-mpm-services/engages-au-quotidien</a>).
- sur le site <a href="https://sentinellesdelanature.fr/signaler/">https://sentinellesdelanature.fr/signaler/</a> site géré par FNE qui vous aidera à relayer l'information

vallon du Maire : Pierre S signale des décharges sauvages

## 7) odeur de souffre

- relayer les constatations à l'AESE

#### 8) nouveaux Permis de construire (Pierre Scriva)

antennes relais : chemin de la Bédoule, en face médiathèque, à relayer à l'AESE

### 9) Demande de subventions auprès de la mairie

- A faire par Pierre G à l'aide des formulaires envoyés par Maxime Reita
- Quelques idées de dépenses à financer : la végétalisation du chemin de la Haute Bédoule, des gants et des pinces pour nettoyer les abords des autoroutes
- A ce jour, notre association n'a pas été convoquée par la mairie contrairement aux autres associations septémoises

### 10) Contact avec "La base" (François Aubert)

- Le contact n'a pu avoir lieu en présentiel.
- C'est un lieu de rencontre entre associations qui nécessite du temps à donner pour échanger et obtenir notamment les renseignements juridiques qui nous intéressent

La métropole a publié son projet de Plan de Déplacement Urbain, un document important pour la qualité de vie des habitants.

Pour les Septémois, ce document (voir adresse internet ci-dessous et notamment page 194) génère une grosse déception : la commune de Septèmes est oubliée. Rien, aucun aménagement n'est apporté pour combattre les nuisances liées au transport routier et autoroutier (pollution de l'air, agressions sonores, paysages défigurés,...).

Pourtant, Septèmes paye un lourd tribu : elle est traversée notamment par deux autoroutes (120 000véhicules par jour pour l'A 50) et une nationale.

Dans l'annexe sur les effets du PDU pour combattre les nuisances sonores, idem : la métropole reste quant à elle silencieuse concernant Septèmes.

La santé publique doit rester une priorité!

Nous demandons un mur anti-bruit le long des autoroutes, des revêtements anti-bruit sur la nationale et les routes passantes, deux pistes cyclables, l'augmentation de la fréquence des arrêts à la gare de Septèmes et des trottoirs le long de toutes les rues de la commune.

Exprimez-vous en ce sens à l'occasion de l'enquête actuellement en cours, **avant le 21 mai** à l'adresse suivant suivante : registre numérique pdu marseille Soutenez les associations qui vous défendent : l'AESE et l'ASRNA (chutt.org)